

FORMATION AU COACHING

Individus, Équipes et Organisations



FORMATION ACCRÉDITÉE **Level 1** et **Level 2**
*International Coaching Federation



Une formation professionnelle, pour des professionnels, par des professionnels.

Un programme complet regroupant dans un même cursus le coaching des Individus, des Équipes et des Organisations pour :

- Acquérir les compétences et la posture d'un coach professionnel
- Réussir un programme certifiant accrédité par ICF*

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Les Fondamentaux			Professionalisation				
Fondamentaux du coaching Individus, Équipes et Organisations			Approfondissement du coaching Individus, Équipes et Organisations		Professionalisation et Certification au coaching Individus, Équipes et Organisations		
M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8
3 jours	3 jours	2 jours	3 jours	3 jours	2 jours	2 jours	2 jours
Approche et outils de base du coaching individuel	Coaching systémique	Entraînement au coaching individuel	Coaching individuel	Coaching Équipes et Organisations	Professionalisation	Épreuves écrites et orales de certification	Valoriser sa posture et son identité de coach

Vous voulez intégrer les compétences fondamentales du coaching

LES FONDAMENTAUX CIEO ACCRÉDITÉ Level 1

3 modules – 8 jours – 10 heures de mentoring : une formation de base permettant d'acquérir les outils et compétences essentielles du coaching professionnel dans le cadre du référentiel des 8 compétences d'ICF

Vous voulez professionnaliser votre pratique de coach

CYCLE PROFESSIONNALISATION CIEO ACCRÉDITÉ Level 2

6 modules – 14 jours – 1 jour de mise à niveau – 10 heures de mentoring : pour des coachs déjà formés qui souhaitent suivre un cursus accrédité Level 2 et maîtriser le référentiel des 8 compétences d'ICF en vue de demander leur certification ICF.

Vous voulez devenir coach professionnel

CYCLE COMPLET CIEO ACCRÉDITÉ Level 2

8 modules – 20 jours – 10 heures de mentoring : un cursus complet intégrant les 3 dimensions du coaching : Individus, Équipes et Organisations pour maîtriser les outils et compétences du coach professionnel et maîtriser le référentiel des 8 compétences d'ICF

LES DATES DE NOS FORMATIONS

CURSUS COMPLET NOVEMBRE 2023

M1 : 22, 23 et 24 nov. 2023
M2 : 18, 19 et 20 déc. 2023
M3 : 18 et 19 janv. 2024
M4 : 14, 15 et 16 fév. 2024
M5 : 20, 21 et 22 mars 2024
M6 : 15 et 16 avr. 2024
M7 : 28 et 29 mai 2024
M8 : 24 et 25 juin 2024

CURSUS COMPLET JANVIER 2024

M1 : 10, 11 et 12 janv. 2024
M2 : 7, 8 et 9 fév. 2024
M3 : 11 et 12 mars 2024
M4 : 8, 9 et 10 avr. 2024
M5 : 15, 16 et 17 mai 2024
M6 : 10 et 11 juin 2024
M7 : 10 et 11 juil. 2024
M8 : 9 et 10 sept. 2024

POUR EN SAVOIR PLUS...

Vous retrouverez nos programmes et des informations sur notre site www.activision-coaching.com.

Pour recevoir des informations, participer à nos réunions d'informations mensuelles ou être appelé :

contact@activision-coaching.com
ou 01 56 53 52 02



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un seul bulletin par personne et par cycle

OUI, je m'inscris au cycle de Formation au Coaching Individus, Équipes et Organisations :

Le cycle complet (20 jours - 8 modules) - Tarifs entreprises : 11 990 euros HT - Tarifs particuliers : nous consulter - Coursus :

Ou pour les modules suivants (veuillez cocher les modules choisis) :

Les fondamentaux (*)

8 jours - Modules 1, 2 & 3

Tarifs entreprises : 4 990 euros HT

Tarifs particuliers : nous consulter

Coursus :

Professionnalisation (*)

15 jours - Modules 3, 4, 5, 6, 7 & 8

Tarifs entreprises : 9 290 euros HT

Tarifs particuliers : nous consulter

Coursus :

(*) parcours soumis à conditions, nous consulter. - Tous les prix sont exprimés en euros hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur.

PARTICIPANT

M/Mme :

Fonction :

Service :

Tél. :

Fax :

E-mail :

RESPONSABLE DU SUIVI DE L'INSCRIPTION

M/Mme :

Fonction :

Service :

Tél. :

Fax :

E-mail :

INFORMATION FACTURATION

Société : Service :

Adresse :

CP/ Ville : N° TVA intracommunautaire :

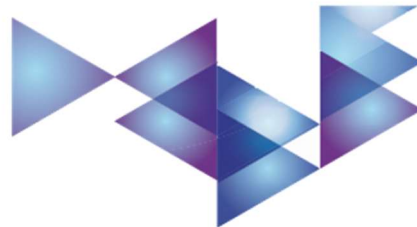
SIRET : NAF/ activité :

Autres indications de facturation :

Contact :

Tél. : E-mail :

Cachet et signature :



CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MOYENS DE PAIEMENT

L'inscription aux formations est effective après validation du dossier par l'équipe pédagogique.

L'inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant le cachet commercial. L'inscription sera définitive dès réception du paiement d'un acompte de 30 % du prix HT de la formation. Le solde sera dû au démarrage de la formation. Sauf convention contraire, le paiement doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture. Le règlement s'effectue soit par virement bancaire soit par chèque à l'ordre de Variations International. En cas de prise en charge par un OPCA, il appartient au client de gérer la relation avec l'OPCA et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné.

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION

L'obtention de la certification est liée à la présence durant les modules et les heures de travaux dirigés en groupes de pairs qui font partie intégrante de la formation, à la réalisation de travaux demandés par l'équipe pédagogique pendant la formation, à la réussite des épreuves de certification et au paiement complet de la formation. Si le candidat décide de ne pas présenter l'une ou l'autre des épreuves d'ici la fin du programme ou si l'une des épreuves n'était pas validée par le jury, le candidat aura la possibilité de la présenter à nouveau dans un délai maximum de 1 an après la fin du programme sous réserve de s'acquitter des frais correspondants (nous consulter pour le détail).

CONDITIONS D'ANNULATION

Pour être prise en compte, toute demande d'annulation doit être effectuée par écrit. En cas d'annulation moins de 14 jours calendaires avant la date du premier module de la formation, le montant reste dû en totalité. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Vous disposez de la faculté de reporter une inscription sans frais sur une autre promotion sous réserve d'en informer Variations par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 14 jours calendaires avant le début de la formation. Variations se réserve le droit, si le nombre de participants est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, de reporter la formation avant la date de démarrage de ladite formation.